

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396
M O N T R E U X 6 O C T O B R E 1961

X C V I I e A N N É E

N o 33

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

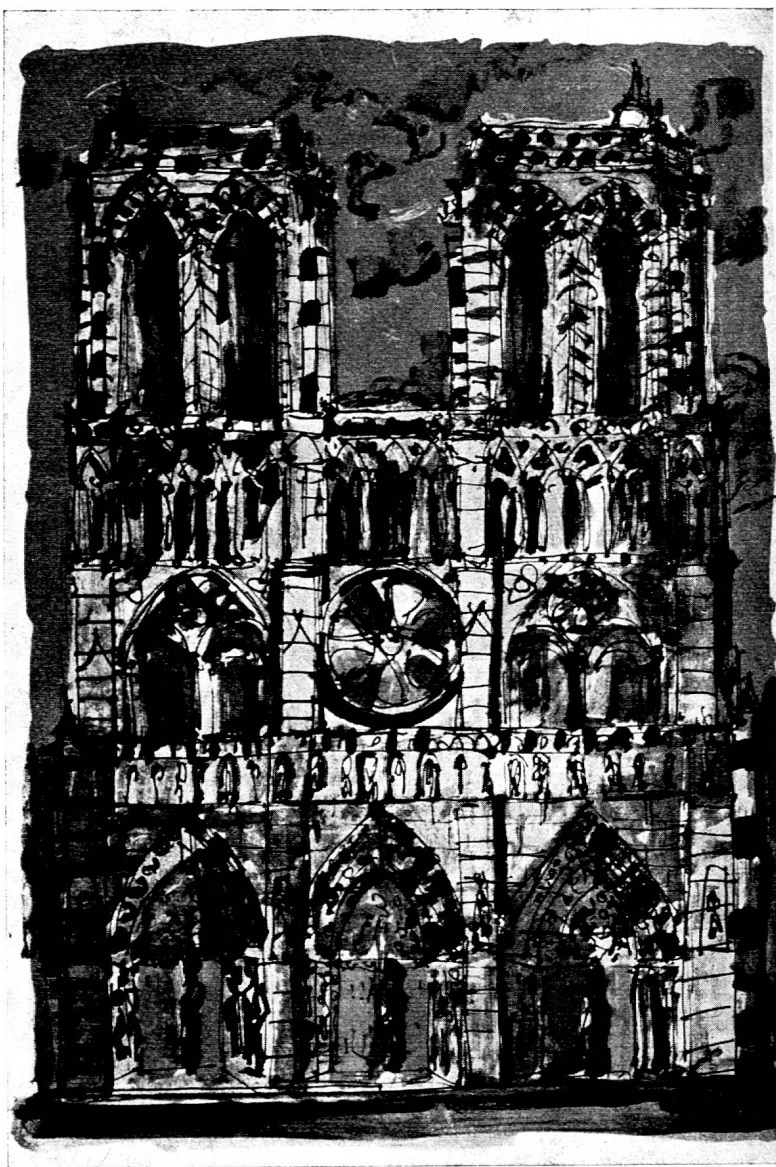
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Notre-Dame



de Paris



Cliché dû à l'obligeance de la Guilde internationale de la Gravure
Pully-Lausanne



Meuble d'école sur mesure



De nos jours, le meuble d'école exécuté sur mesure est chose courante ; les Usines Embru tout spécialement équipées à cet effet, peuvent sans peine satisfaire à toutes les exigences. L'écolier de tout âge est à l'aise sur «son» siège bien étudié, ses pieds reposent confortablement sur la barre transversale de la table, le sac d'école ou la serviette rangé dans un compartiment spacieux. Le maître et les élèves apprécient tout particulièrement le plateau de la table en hêtre compressé, portant la marque «Embru». La surface du dit plateau, résistante et dure, ne craint pas les égratignures ni les taches d'encre ou de couleur. La conception des meubles d'école Embru est le fruit d'une collaboration constante entre pédagogues, médecins scolaires et architectes.

embru

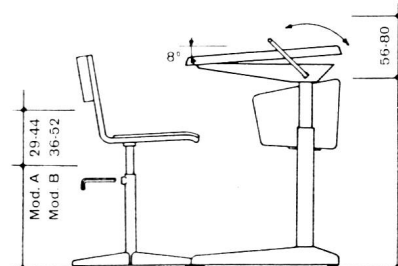


Table d'école no 4567 avec 2 chaises no 4592. Hêtre compressé, bâti en acier zingué ou brillant, plateau de 120 x 53 cm.

PARTIE CORPORATIVE

Journaux d'enfants.

A Lausanne, s'est tenue, le 21 septembre, au Café Vaudois, l'assemblée annuelle des journaux d'enfants «Cadet Roussel» et «L'Ecolier romand».

M. A. Martin, chef du Service de l'enseignement primaire, président du comité, salue la présence de M. A. Bertschi, secrétaire romand de la Fondation Pro Juventute, et souhaite la bienvenue à trois nouveaux membres, MM. N. Evard, directeur des écoles de Neuchâtel, S. Humbert, directeur adjoint de l'Office cantonal des mineurs, Neuchâtel, et G. Burnand, secrétaire général des Raffineries du Rhône.

Mme S. Cuendet, rédactrice des journaux, présente un rapport vivant et enthousiaste qui intéresse beaucoup l'assemblée. «Cadet Roussel» ne pose aucun problème rédactionnel. Il n'est pas difficile de contenter les petits; des histoires charmantes, des couleurs vives, de frais poèmes les ravissent. L'«Ecolier romand», lui, doit lutter contre une concurrence nombreuse, le plus souvent étrangère. Il se maintient pourtant à un chiffre de tirage honorable; de nouvelles rubriques, l'une de sport présentée par M. Frédéric Schlatter, l'autre de cinéma tenue par Mme Renée Senn, des articles documentaires passionnants, en font une revue desti-

née aux jeunes de 11 à 14 ans. Un concours de grande envergure, pas très facile, tout d'observation et portant uniquement sur la nature, a été proposé aux lecteurs en novembre dernier. Il était patronné par Saint-Hubert et subventionné par les journaux «Le Pêcheur et le Chasseur suisses» et «La Terre vaudoise», dont la générosité a permis de récompenser les lauréats par des prix superbes: bicyclette, montres, appareils de photo, etc. Plus de 400 jeunes lecteurs ont envoyé d'excellents travaux.

M. J. Poget, administrateur, présente le rapport financier. L'introduction d'une publicité régulière dans les deux revues s'est révélée très concluante. Ces pages d'annonces constituent un appoint important et aideront certainement «Cadet Roussel» et l'«Ecolier romand» à conserver leur place sur le marché des journaux d'enfants. Les augmentations successives des tarifs d'imprimerie, du papier, des clichés, des taxes pastales, sont une lourde charge pour des revues désireuses de rester à la portée de toutes les bourses.

La discussion ouverte à la suite de ces différents rapports est extrêmement nourrie. Des idées nouvelles, fort intéressantes, sont émises par plusieurs membres. Elles justifient la convocation d'une séance spéciale, fixée au 19 octobre.

VAUD

VAUD

Soirée...



L'Association du Personnel enseignant lausannois organise, en collaboration avec la section lausannoise de la Société pédagogique vaudoise, une soirée familière qui aura lieu : Samedi 21 octobre 1961, dès 20 h. 30, à la grande salle de la Maison pulliéranne, à Pully. Les élèves de l'Ecole Normale joueront en début de soirée une pièce en trois actes de Koestler : Le Bar du Crépuscule.

Ensuite, il y aura un bal conduit par l'Orchestre Léo Normand.

Cette soirée, réservée aux membres du corps enseignant et à leurs conjoints, est ouverte à tous les collègues.

du corps enseignant... de l'ambiance...



Pour vos calculs

Monsieur A Gardiol, maître secondaire à Lausanne, nous fait très aimablement parvenir sous ce titre un papier qui permettra à chacun de calculer son nouveau salaire avec précision :

Le projet de loi sur les traitements qui a été adopté par le Grand Conseil le 4 septembre 1961, dit en substance en son article 2 :

1. Nouveau traitement du célibataire =
= nouveau minimum de la classe
PLUS
x % de l'amplitude nouvelle.

2. Ce % est calculé d'après l'ancien salaire :
x % = $\frac{\text{augmentation acquise} \cdot 100}{\text{amplitude ancienne}}$

3. L'augmentation acquise =
= votre traitement actuel
MOINS

minimum actuel de la classe.

Remarque : Les collègues ayant déjà atteint le maximum se verront naturellement appliquer la nouvelle échelle de l'article 49 du Statut.

D'autre part, comme l'a exposé M. Post dans son rapport du 9 janvier 1961, paru dans l'Educateur, lors de la revision de la loi du 12.12.51 sur la caisse de pensions de l'Etat de Vaud :

Toute cotisation de rappel est supprimée. Les nouveaux traitements sont servis dès le 1er avril 1961.

Pour obtenir le traitement brut du marié, il faut ajouter fr. 900.— (ménage) et fr. 300.— (par enfant).

Le traitement net s'obtient finalement en enlevant :

1. Caisse de pensions : 8 % des $\frac{9}{10}$ du traitement célibataire.
2. AVS : 2 % du traitement du marié.
3. AI : 0,4 % du traitement du marié.

Le tableau ci-dessous vous permettra de faire quelques calculs, si vous connaissez votre traitement actuel (base + augmentations pour années de service + allocation complémentaire) et la classe dans laquelle vous êtes colloqué :

Classe	Min. anc.	Ampl. anc.	Ampl. nouv.	Min. nouv.
11	12 218	4 248	5 350	13 400
12	11 869	4 048	5 050	13 050
13	11 514	3 854	4 800	12 650
14	11 214	3 605	4 500	12 300
15	10 865	3 399	4 250	11 900
16	10 565	3 151	3 950	11 550
17	10 216	2 951	3 700	11 150
18	9 773	2 845	3 400	10 800
19	9 473	2 596	3 150	10 400
20	9 124	2 390	2 850	10 050
21	8 776	2 189	2 650	9 650
22	8 376	2 189	2 650	9 200
23	7 976	2 140	2 600	8 750
24	7 509	2 164	2 550	8 300

Exemple : Classe 20 (3 années de service) (célibataire)

	Traitement actuel	9 936
	minimum ancien	9 124
	augmentation acquise	812
	amplitude ancienne	2 390
	$\frac{812 \cdot 100}{2 390}$	$= 33,9 \%$
	amplitude nouvelle	2 850
	augmentation nouvelle	966
(soit 33,9 % de 2 850)	minimum nouveau	10 050
	Nouveau traitement	11 016

(10,9 %)

Merci à M. Gardiol pour ce procédé simple et rapide. Nous ne doutons pas que tous les collègues pourront ainsi très facilement faire leurs calculs.

Postes au concours.

Payerne : Institutrice primaire. Entrée en fonction immédiate.

Rennaz : Maîtresse de travaux à l'aiguille. (4 heures hebdomadaires).

Villars-le-Comte : Institutrice primaire. Obligation d'habiter le collège.

Cully : Maîtresse ménagère. Entrée en fonction : 1er décembre 1961.

Forel-Lavaux : Instituteur primaire. Collège du Planoz. Entrée en fonction immédiate.

Luins-Vinzel : Instituteur primaire à Vinzel. Institutrice primaire à Luins. Préférence sera donnée à un couple. Appartement tout confort au Collège de Vinzel. Indemnité de résidence. Renseignements auprès

de M. Straub J., président de la commission scolaire — Vinzel. Tél. 74.11.25.

Oppens : Institutrice primaire. Entrée en fonction : 1er novembre 1961. Obligation d'habiter le collège.

Pully : Maître de classe supérieure. Les candidats sont priés d'informer le directeur des écoles de leurs postulations et de s'abstenir de toute autre démarche personnelle.

Roche : Maître de classe supérieure. Entrée en fonction immédiate.

Valeyres s/Rances : Instituteur primaire. Institutrice primaire. Préférence sera donnée à un couple. Entrée en fonction : 30 octobre 1961.

† Gérard Pradervand

Le 17 septembre dernier, en l'église d'Avenches, la SPV rendait un dernier hommage à notre collègue Gérard Pradervand, instituteur à Champvent. Une terrible maladie venait de l'emporter à l'âge de 29 ans.

Attiré d'abord par la théologie, puis par l'architecture, il étudia pendant près de trois ans à l'Université de Lausanne. Mais déjà pendant cette période, une vocation plus impérieuse l'appelait ; il effectua de nombreux remplacements dans des classes du canton, notamment au Sépey, à Donatyre, Constantine, Grandson, Bonvillars et Champtauroz. En 1958, il renonçait à ses études pour se consacrer à l'enseignement.

En possession d'un brevet rapide, il fut envoyé à Champvent en automne 1958. Il s'y fit d'emblée apprécier par ses exceptionnelles qualités d'éducateur, son enthousiasme et ses idées originales. Sa classe était une communauté vivante, dans laquelle maître et élèves vivaient dans une atmosphère de confiance et d'estime réciproque.

Collègue aimable, courtois, dynamique, il apportait dans son activité pédagogique toute sa conscience. Sa maturité et son sens aigu de la nature humaine étaient les traits marquants de son attachante personnalité. Le courage dont il fit preuve au cours de sa longue maladie restera pour nous tous un magnifique exemple.

A son épouse si cruellement frappée, à tous les membres de sa famille, nous présentons l'expression de notre très vive et très profonde sympathie.

J. P. B.

GUILDE VAUDOISE DU TRAVAIL TECHNIQUES FREINET

Rappel.

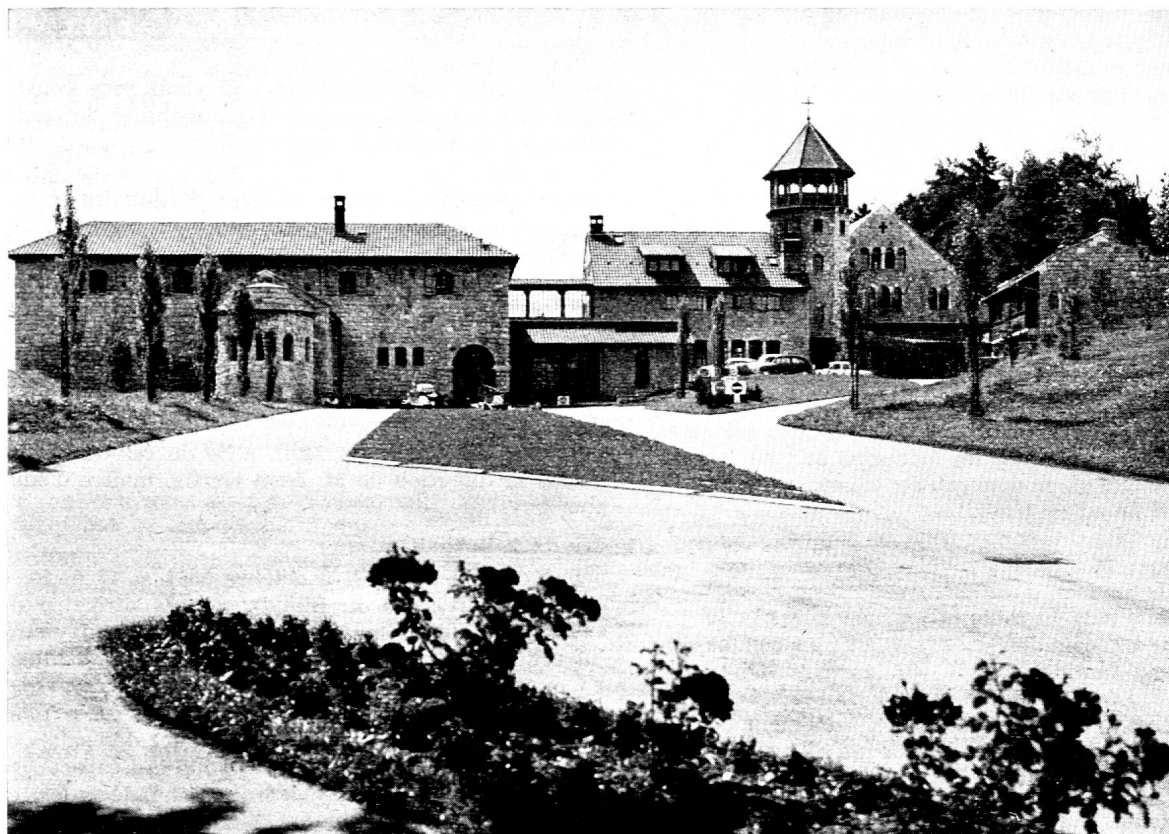
Jeudi 12 octobre, dès 16 h. 30, local de la rue Curtat. 18, Lausanne : « Les Coopératives scolaires ». Nous parlerons de nos expériences, de nos difficultés ou des réussites qui nous encouragent aussi.

Invitation cordiale à tous.

Le comité.

Trouvé.

Les collègues en course au Mont-Cheseaux vers le 20 juin sont avisés qu'on y a trouvé une jaquette d'enfant, bleue, tricot main, fermeture éclair. A disposition chez J. Favre, instituteur, Clarens.



Crêt-Bérard, centre religieux romand

Cours de perfectionnements SPV 1961

Crêt-Bérard 25, 26 et 27 octobre

Dernier délai d'inscription : samedi 7 octobre

Mais si vos inscriptions nous parviennent lundi, elles seront tout de même acceptées !

PROGRAMME, HORAIRE ET CONDITIONS

ont paru dans l'Educateur du 8 septembre dernier. Nous vous prions de vous y reporter. Consultez aussi les Educateurs des 15, 22 et 29 septembre, qui donnent des renseignements complémentaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir, à détacher et à retourner à Pierre Badoux, Epenex 3, Chavannes/Renens, jusqu'au 7 octobre.

Je m'inscris :

(souligner * comme interne
ce qui * comme externe
convient) * comme « partiel »

Je suivrai :

(souligner * le cours « inférieur »
ce qui * le cours « moyen »
convient) * le cours « supérieur »

Les « partiels » voudront bien tracer ci-dessous des croix pour ce qu'ils désirent :

	1er jour	2e jour	3e jour
déjeuner	_____	_____	_____
dîner	_____	_____	_____
souper	_____	_____	_____
couche	_____	_____	_____

Je paierai la finance de participation au début du cours.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

No de téléphone : _____

Le plus grand choix
de caméras - Photo et Ciné

PHOTO des NATIONS

GENEVE

Place Longemalle et rue du Mont-Blanc 1

Yvorne

Café-Restaurant du Torrent

Ses grands vins

Francis BORLOZ, prop.

Tél. (025) 2 22 40

GENÈVE

GENÈVE

Centre d'observation de Conches.

Créé il y a quelque trente ans par E. Lavavoire, à la Maison des Charmilles, le Centre d'Observation avait besoin de nouveaux locaux, plus étendus et mieux adaptés à leur tâche. Depuis cette année, il s'est installé à Conches, dans une maison toute neuve, construite dans le parc de l'école des Bougeries, d'un style très moderne avec des aménagements presque luxueux. La maison compte quatre classes, chacune divisée en deux parties : les pupitres et l'emplacement pour les travaux manuels. La salle de jeux a un coin réservé aux amateurs de lecture et la bibliothèque, vraiment circulante, est logée dans une brouette.

On a prévu des locaux pour les médecins et pour les spécialistes, de sorte que le nouveau centre constitue un magnifique instrument de travail.

Ces classes sont destinées aux filles et garçons d'âge scolaire qui sont atteints de troubles psychologiques, mais qui sont cependant d'un niveau intellectuel suffisant. Les enfants passent toute la journée à l'école, le repas ayant lieu à l'école des Bougeries, et sont rendus chaque soir à leur famille.

« Dans un établissement de ce type, écrit Mme Fert, la directrice, l'enfant perturbé reçoit non seulement un enseignement adapté à ses besoins (classes à effectif réduit, enseignement individualisé ou par groupes, activités artistiques et manuelles), mais vit dans une ambiance thérapeutique. Le médecin et la psychologue qui assurent la psychothérapie de l'enfant, et souvent le soutien psychologique des parents, participent à la vie du Centre et sont en contact permanent avec les instituteurs et les éducateurs. Ceux-ci poursuivent l'action psychothérapique et en assurent la continuité à travers toute l'activité de l'enfant : études, déplacements, repas, jeux, repos, etc.

« Une assistante sociale est chargée de la post-cure. Elle sert d'intermédiaire entre le Centre et la famille tant que dure le séjour de l'enfant (6 mois à 1 an). Elle prépare la sortie de ce dernier et continue à le suivre lorsqu'il a réintégré le milieu scolaire normal. »

Le 29 septembre, environ 150 personnes ont envahi le Centre pour assister à son inauguration : représentants des autorités, l'état-major de l'enseignement primaire et infantin, les délégués de nos trois associations, la presse, tous ceux qui se sont intéressés à la création de la maison et à sa bonne marche. M. le conseiller d'Etat Borel a rappelé les étapes du Centre et a souligné l'importance de l'effort qu'il convient de faire pour répondre aux besoins d'enfants qui demandent une attention et une sollicitude particulières, afin de satisfaire un besoin de justice : ces enfants ont droit aux soins que les progrès de la science permettent de leur dispenser.

Mme Fert, directrice du service médico-pédagogique, a présenté la maison, exposé les principes qui dirigent son activité et M. Grillet, inspecteur des classes spéciales, s'est réjoui du très bel instrument de travail qui est mis à la disposition de l'école.

G. W.

Cours de volleyball.

La section de basketball de l'UIG informe tous les instituteurs qu'elle organise un cours de volleyball les jeudis **12, 19 octobre et 2 novembre 1961**, de 10 à 12 heures, à l'école de Tremblay.

Tous les instituteurs sont cordialement invités.

Par la suite, une équipe de volleyball sera constituée et disputera des matches. La possibilité de participer à un championnat sera étudiée.

Association genevoise des maîtres d'éducation physique.

Les cours de gymnastique et de sport, organisés par notre association et destinés au corps enseignant reprendront le **mardi 10 octobre 1961**.

Dames : à l'Ecole supérieure de la rue Necker, salle B, sous la direction de Mlle Monique Clerc, maîtresse d'éducation physique, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

Messieurs : à l'Ecole du Mail, salle du rez-de-chaussée, sous la direction de M. Jean Hertig, maître d'éducation physique, de 17 à 18 heures.

Cours de volleyball mixte :

Début du cours : **lundi 9 octobre 1961**, à 17 h. 20, à la salle du Tir (salle du Stand), sous la direction de M. Jean Brechbuhl, maître des sports à l'Université. M. Brechbuhl sera assisté par Mme Arlette Vuilleumier, maîtresse d'éducation physique.

Nous savons que de nombreux et nombreuses fidèles se réjouissent de reprendre le contact des salles et de retrouver l'ambiance si sympathique qui caractérise ces cours. Aussi aimerions-nous que les indécis (es) et les timides n'hésitent plus et viennent se joindre à nous.

Le président : André Chappuis

Le secrétaire : Joseph Sudan.

Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire.

« **Les nombres en couleur** », conférence de M. Samuel Roller, professeur à l'Université. Notre ancien collègue traitera ce sujet, nouveau pour beaucoup d'entre nous, le **mercredi 11 octobre, à 17 heures**, Ecole du Grütli, salle 2.

Le comité espère que les collègues qui s'intéressent à cette nouvelle technique viendront nombreux.

A cette occasion, une table réunira les travaux des participants genevois au dernier **Cours normal suisse** (Sion, été 1961) dans les sections cartonnage, vannerie et modèles réduits.

Cours proposé : Bois découpé.

Maître de cours : M. Jean-Paul Bonard.

Dates : les mardis 31 octobre, 7, 14, 21, 28 novembre, 5 décembre (éventuellement 12 décembre), de 17 à 19 heures.

Local : Ecole du Grütli, salle 16.

Programme : Oiseaux sur socle (décorés) - Animaux divers (3 épaisseurs de bois) - Travaux libres.

Finance d'inscription (à payer le premier jour de cours) : membres SGTM, 6 francs; non-membres, 9 fr. (pour tous, fournitures comprises).

Délai d'inscription : samedi 21 octobre, à midi, auprès de M. Roger Piguet, président, Vandœuvres, téléphone 50 12 77.

Football scolaire.

La commission de football scolaire est heureuse d'annoncer la reprise de ses activités. Comme à son habitude, elle organisera son traditionnel tournoi au mois de mai prochain.

D'ores et déjà, elle lance un pressant appel à tous ceux qui pourraient consacrer un jeudi, soit pour arbitrer, soit pour assumer la surveillance d'un stade pendant le tournoi. Mais en attendant ces jours lointains, la commission avise les collègues intéressés qu'elle tient à leur disposition des cartes de « joueur-écolier » donnant droit à l'entrée gratuite sur les stades des Charmilles et de Frontenex. Les demander à F. Bouzer, 1, rue Cramer, en précisant le nombre désiré.

A la même adresse, vous pourrez vous procurer un ballon pour l'entraînement de votre équipe. Mais, attention ! le nombre en est malheureusement limité.

Enfin, dès les premiers beaux jours du printemps, reprise de la coupe-défi organisée sur le modèle de la « Coupe suisse des Vétérans ».

Les catégories sont : A : 7e primaire ; B : 6e primaire ; C : 6e-7e primaires ; D : classes de fin de scolarité.

Les collègues intéressés voudront bien en demander le règlement à l'adresse ci-dessus.

Pour tous autres renseignements, les soussignés restent à disposition.

Paul Voïtchovsky, Cressy/Onex, tél. 8 72 21.

Mario Soldini, av. P.-Odier 28, tél. 36 06 02.

Freddy Bouzer, 1, rue Cramer, tél. 34 10 55.

Cours de patinage

L'AGMEP organise, comme l'an dernier, un cours de patinage à l'intention de ses membres et du corps enseignant.

Ce cours aura lieu le lundi soir, de 20 à 22 heures,

sur la patinoire extérieure. (Par temps douteux, le No 11 renseignera dès 19 h. 15.)

Il débutera le **lundi 23 octobre 1961** et durera jusqu'à la fermeture de la patinoire.

Direction : Mme Lucienne Berner, M. Georges Laederach, maîtres d'éducation physique, M. Max Ehinger.

Prix du cours : membres (déjà en possession de la carte 1961-62), 10 francs; **membres** (n'ayant pas encore payé leur carte 1961-62), 20 francs; **non-membres** (prix du cours + carte de membre 1961-62), 20 francs.

Veuillez verser le plus rapidement possible la somme vous concernant au compte de chèques postaux No I 10536, en indiquant au dos du coupon, **Mme, Mlle, M., vos nom, prénom, profession, adresse exacte, numéro de téléphone.**

Pour la première leçon à laquelle vous assisterez, n'oubliez pas de prendre votre récépissé postal et votre carte de membre (si vous l'avez déjà) afin que celle-ci soit munie du timbre du cours, qui vous assurera l'entrée gratuite le lundi soir.

Les personnes qui ne sont pas encore membres de l'AGMEP et qui auront versé la somme de 20 francs recevront leur carte soit à la patinoire directement, soit par poste.

Avantages : Grâce à l'amabilité de M. André Blanc, chef du service des sports de la Ville de Genève, nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer :

La carte de membre de l'AGMEP, en dehors du cours, vous donne droit au **tarif étudiant** : abonnement saison, 50 francs; abonnement demi-saison, 27 francs; abonnement 10 entrées, 10 francs; entrée simple, 1 fr. 10.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Cours d'hiver de la SPN

Le succès qu'a remporté le cours organisé l'hiver dernier (Enseignement de l'arithmétique, par M. Laurent Pauli, directeur de l'Ecole normale) nous incite à persévérer dans une voie qui nous paraît excellente !

Nous nous sommes adressés, cette fois-ci, à **M. Charles Ecabert**, professeur à l'Ecole secondaire régionale et au Collège latin de Neuchâtel. Nous lui laissons la plume pour présenter le cours qu'il dirigera.

Cours de grammaire française

« Nous serions tenté d'intituler ce cours : *Mécanique grammaticale*, usant du terme *mécanique* dans un sens

analogue à celui que Laplace a utilisé dans son traité célèbre : *Mécanique céleste*. La grammaire, en effet, est faite d'une quantité de pièces qui s'emboîtent les unes dans les autres pour concourir à l'expression de la pensée. A ce niveau, l'étude de la grammaire peut devenir passionnante et régénérer l'enseignement d'une discipline trop souvent desséchante, parce que réduite à la sécheresse d'un code de normes sans liens réciproques, vivants.

» Le propos de notre cours est de présenter, suivant les termes de Galichet, *une vue cohérente du système grammatical de notre langue, dans un ordre explicatif, qui fasse comprendre le rôle de chacun des mécanis-*

mes grammaticaux dans le fonctionnement de l'ensemble de la langue.

» Nous rejoindrons par là les déclarations du projet de programme élaboré par la commission cantonale.

Vers une école romande : la grammaire est aussi une branche de culture au service de l'expression de la pensée. Par l'étude des rapports existant entre les idées et les formes de langage qui permettent de les exprimer, la grammaire est la première étape de l'art de penser. Science d'observation, d'analyse et de synthèse, elle cultive l'esprit par l'intelligence et la possession de la langue.

» Le plan de nos cinq exposés est le suivant :

- » 1. Introduction générale;
Les espèces : groupe du nom;
- » 2. Les espèces : groupe du verbe;
- » 3. Les fonctions : introduction; fonctions nominales;
- » 4. Fonctions verbales;
- » 5. La phrase complexe. »

Organisation

1. Le cours sera donné en cinq leçons de deux heures, chaque quinzaine, le vendredi, de 18 h. 30 à 20 heures 30 :
 - à **La Chaux-de-Fonds**, les 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre 1961 ;
 - à **Neuchâtel**, les 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre 1961.
2. La finance d'inscription est fixée à **10 francs** pour les membres et à **20 francs** pour les non-membres (versement au compte de chèques postaux de la SPN : IV 3551).
3. **Le délai d'inscription échoit au 13 octobre 1961.** Les participants voudront bien s'inscrire :
 - pour le cours de **La Chaux-de-Fonds**, auprès de Mlle Suzanne Voumard, institutrice, chemin de Pouillere 6, La Chaux-de-Fonds ;
 - pour le cours de **Neuchâtel**, auprès de M. André Blaser, instituteur, rue des Chansons 19 a, Pe-seux.

4. Une convocation personnelle donnant toutes précisions utiles sera adressée aux participants quelques jours avant la première séance.

Comité central SPN.

Cartel.

Il a été convoqué et présidé par M. Luc de Meuron le 28 septembre, pour « faire le point ». Le temps presse.

Traitements, fonds et retraite, réforme de l'enseignement, autant d'objets qui vont être repris incessamment en CC, en entrevues avec le Département, en propagande, etc.

W. G.

« Course d'automne ».

Elle aura lieu le jeudi 19 octobre. But probable : Rheinfelden (visite de salines et brasserie).

Renseignements détaillés auprès de W. Guyot, rue G.-Perrenoud 40, Le Locle.

W. G.

Anniversaire.

Mlle Madeline Béguin a été fêtée à Neuchâtel pour ses vingt-cinq ans de services.

Notre collègue débuta dans l'enseignement privé, puis elle fut nommée titulaire de la petite école des Taillères que le film du centenaire a fait connaître. Mlle Béguin dirigea ensuite la classe des arriérés à Malvilliers, ce qui lui permit d'accepter aisément une classe de développement au chef-lieu. Elle interrompit l'enseignement officiel durant trois ans pour travailler dans une école spéciale à Lausanne.

Cette institutrice qualifiée reçut les chaudes félicitations et les vœux des autorités par M. Bonny, inspecteur, et M. Evard, directeur, en une cérémonie à laquelle furent associés ses collègues de la Maladière. Des chants fort bien exécutés sous l'habile direction de M. Landry ajoutèrent une note agréable à cette fête.

Nous joignons nos compliments et nos souhaits les meilleurs à ceux qui ont été présentés à Mlle Béguin.

W. G.

assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire

avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

JURA

Stella Jurensis.

Nous prions les Vieux Stelliens de noter :

Pour des raisons indépendantes de notre volonté l'assemblée générale de Vieille Stella n'aura pas lieu le 21 octobre, mais bien une semaine plus tard, c'est-à-dire le **samedi 28 octobre**, à 16 heures, au Restaurant St-Georges à Delémont.

BERNOIS

Le souper traditionnel — jambon en croûte — et la soirée dansante réuniront ensuite stelliens et « stellien-nes » au Château de Domont. Rendez-vous à 19 heures.

Prenez note de ce changement de date, chers amis, et à bientôt.

Le Comité.

Après 40 ans.

Diplômés en 1921 à Porrentruy, dix jeunes sexagénaires se sont retrouvés les 16 et 17 septembre, à Bienne et à La Neuveville pour évoquer de chers souvenirs et retrouver — après quarante ans — leur jeunesse estudiantine. Au cours d'un délicieux souper à l'Hôtel de la Gare de Bienne — souper pendant lequel MM. Berberat, inspecteur, et Perrot, président de la SPR vinrent saluer la promotion en fête — les plus graves problèmes pédagogiques furent résolus avec une facilité déconcertante. Le lendemain, promenade à La Neuveville, repas succulent à l'Hostellerie Jean-Jacques Rousseau, rappel de vieux souvenirs, promesse de se retrouver l'an prochain...

Nos compliments aux collègues de la promotion 1921... dont voici les noms et les titres :

Adate Rémy, instituteur, Pleujouse ; Bourquin René, maître à l'Ecole normale, Porrentruy ; Chopard René, instituteur, Sonvilier ; Devaux Edgard, instituteur, Péry ; Erismann Ernest, maître secondaire, Bienne ; Grosjean Léon, instituteur, Bienne ; Hirschi Hubert, instituteur, La Chaux-de-Fonds ; Nussbaumer Jean, instituteur, Neuchâtel ; Racine Charles, instituteur, Buix ; Steiner René, directeur du Collège, Delémont.

H. D.

Votre musique

Vos disques

Vos flûtes douces

chez le spécialiste

Au Ménestrel

A. Fauquex

15, quai de l'Île, Genève

Tél. (022) 24 96 77

REMISE aux membres du corps enseignant

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE PUBLICATION DES COURS D'HIVER 1961

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

a) *Cours de ski*, du 26 au 31 décembre 1961

1. Les Diablerets.
2. Les Monts-Chevreuils (l'un des groupes du cours formera la classe préparatoire pour le brevet l'I.S., voir les conditions, cours No 7).
3. Wengernalp.
4. Sörenberg.
5. Flumserberg.
6. Stoos (10 places sont réservées aux Tessinois).
7. Iltios. Ce cours préparatoire pour la Suisse allemande au brevet d'instructeur de ski est obligatoire pour les candidats au cours du brevet d'instructeur de ski qui aura lieu au printemps 1962, cours organisé par l'I.A.S. Les exigences au cours préparatoire sont très grandes. Les candidats doivent joindre à leur formule d'inscription une attestation indiquant qu'ils ont déjà suivi un cours de ski (dates, lieu, directeur).

b) *Cours de patinage et de hockey sur glace*

— du 26 au 31 décembre 1961

1. Bâle

2. St-Gall

— du 2 au 6 janvier 1962

3. Moutier.

Le programme de ces trois cours comprendra l'étude de jeux de salle pour éviter une trop grande fatigue des participants.

REMARQUES :

Participants : les cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du corps enseignant en fonction qui enseignent le ski, le patinage ou participent à la direction de camps. Les cours sont mixtes.

Indemnités : 5 indemnités journalières de fr. 7.—, 5 indemnités de nuit de fr. 4.—, le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription : on ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, ou de la section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchenbuchsee.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann pour le mercredi 15 novembre au plus tard.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 2 décembre. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Lausanne, septembre 1961.

Le président de la commission technique :
N. Yersin.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Gérard Tschoumy, av. de Lorette, Porrentruy.

Genève : M. André Chappuis, 15, av. Adrien-Jeandin, Chêne-Thônex.

Fribourg : M. Fritz Lerf, Haldenhof, Morat.

Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.

Tessin : M. Marco Bagutti, Massagno.

Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

Maison d'enfants romande, protestante, de moyenne grandeur (25 à 35 enfants) cherche

couple directeur

dont l'un des conjoints au moins ait une formation pédagogique théorique ou pratique. L'établissement sera réorganisé prochainement. Les directives en faveur des responsables des maisons vaudoises seront appliquées. Entrée à convenir. Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre Ed. W. à l'Administration de l'« Educateur », Montreux.

LA MAIN A LA PÂTE

Sous ce titre, nous avons la joie d'inaugurer une rubrique nouvelle que nous avons toujours espérer pouvoir réaliser un jour. Elle figurera désormais chaque semaine dans notre journal (numéros spéciaux exceptés), tenue par M. A. Ischer, directeur des études pédagogiques à l'Ecole normale de Neuchâtel auquel nous exprimons d'avance notre vive reconnaissance. Il y commentera les réussites et aussi les travers, les inconséquences et les erreurs qu'il observe au cours de ses visites aux jeunes stagiaires récemment placés seuls à la tête d'une classe. Si ces commentaires s'adressent plus particulièrement aux débutants, nous pensons que même les maîtres chevronnés s'y intéresseront et sauront, à l'occasion, en faire leur profit. A. Chablon

UNE HEURE PROPICE A L'INDIVIDUALISATION

Combien de jeunes instituteurs (leurs aînés sont devenus philosophes), réclament des effectifs réduits mais ne savent pas profiter des moments de la semaine où leur classe n'est pas complète !

Trente-cinq, quarante élèves rendent illusoire nos théories sur l'individualisation ; avec de telles classes, seul le travail collectif est possible. Mais, surtout dans le degré supérieur, le jeu des activités pratiques données par les spécialistes (travaux manuels chez les garçons, travaux à l'aiguille chez les filles) disloque, à heures fixes, la classe. La demi-classe qui reste, quel beau terrain pour un contact plus individuel, ou mieux, pour des exercices d'individualisation !

Je visitais il y a quelques jours une classe ; disons plutôt une demi-classe. Une douzaine de garçons... deux filles dispensées, je ne sais pourquoi, de l'enseignement ménager !

Comme je m'étonnais des vagues occupations auxquelles se livraient ces gamins, le stagiaire m'a répondu :

« Je n'arrive pas à parcourir le programme : huit heures par semaine, j'ai un effectif restreint, une classe incomplète à laquelle je ne peux pas donner un enseignement sérieux. J'attends que les autres reviennent ».

Effectivement, « ils » n'étaient pas occupés sérieusement, se tenaient mal, babillaient, jonglaient avec leurs règles et leurs crayons. Une heure de perdue...

— « Mon cher ami, je ne vous comprends guère. Quand la classe vous a été affectée, vous vous êtes posé en victime, parce qu'elle était plus chargée que celles de vos camarades. Et quand vous avez le privilège d'avoir une demi-classe, vous ne pouvez plus faire du travail sérieux ! Encore si c'était une épidémie qui vous prive au hasard des bons et des médiocres ! Mais vous n'avez pas une classe décimée, vous avez la chance d'enseigner à une classe sélectionnée : à part ces deux fillettes, que des garçons !

Quelle belle occasion d'incliner votre enseignement vers la géométrie, vers des travaux pratiques de géographie, chapitres que les garçons apprécient, qu'ils peuvent approfondir davantage !

Ou, mieux encore, si vous profitez de ces heures précieuses pour individualiser vraiment l'enseignement, à l'aide de fiches, au vu des lacunes que vous avez rencontrées chez chacun de ces élèves...

Je reviendrai, mon cher ami, dans quelques semaines, à la même heure et vous me prouverez qu'elle est bénéfique, qu'elle permet justement le travail sérieux ».

A. Ischer

Pédagogie de l'apprentissage

par Roger Cousinet, aux Presses universitaires de France. Bd Saint-Germain 108, Paris.

Dans cet ouvrage, Roger Cousinet substitue dans le vocabulaire pédagogique le mot *apprentissage* au mot *enseignement*. C'est dire que, en opposition à la didactique habituelle, il propose, avec le bon sens et la logique qui caractérisent tout ce qu'il écrit, de pourvoir l'élève de méthode d'apprentissage. Il s'agit non plus d'une formation imposée de l'extérieur, mais d'un entraînement à l'acquisition personnelle des connaissances. Entraînement qui se fait par *imitation* du maître qui *montre* comment on travaille, en *décomposant* les gestes si c'est nécessaire, en *expliquant* les raisons d'agir de telle manière, en *suivant* les essais et en les *corrigeant* pendant qu'ils s'accomplissent. Ainsi pratiquera-t-on pour le *savoir-opératoire*, soit le calcul, la rédaction, l'orthographe et la grammaire dont les exigences peuvent et doivent être motivées aux yeux de l'enfant.

Quant au *savoir-brut* (géographie, histoire, sciences, analyse de textes) son acquisition se justifie quand l'élève la désire. Cherchons, répond le maître, quand l'enfant manifeste sa curiosité et il procède avec lui à un travail de recherche. C'est en s'informant qu'on apprend à s'informer.

L'activité du maître n'est plus alors une production d'éléments préfabriqués jetés à des élèves qui ne savent qu'en faire. A lire Cousinet, on se prend à douter de la valeur authentique de notre didactique et l'on s'en félicite, car le doute est à l'origine de tous les progrès. A. C.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Deuxième année

5

A V A N T - P R O P O S

- ★ *A l'occasion de son assemblée générale du 9 septembre (nous y reviendrons dans le prochain numéro) et à l'occasion du congrès annuel de la Sté pédagogique argovienne, la SSMD a présenté à Zofingue l'exposition qu'elle prépare pour le congrès annoncé par la FEA à Berlin pendant les fêtes de Pâques 1962.*
- ★ *Cette exposition est divisée en cinq parties correspondant à chacun des problèmes étudiés par nos sections l'hiver passé et présentés, lorsque cela était possible, de manière méthodique, de l'école enfantine jusqu'au gymnase et à l'Ecole normale :*
- ★ *Le problème de l'expression spatiale (Bâle) ; Le problème de la couleur (Berne) ; Les personnages (Lucerne) ; De la forme naturelle à la forme créée (Saint-Gall) ; Initiation à l'œuvre d'art (Vaud).*
- ★ *Ce dernier thème sera repris de manière plus approfondie lors du congrès de la SSMD à Zurich : nous aurons donc l'occasion de l'aborder à plusieurs reprises dans ces pages. Mais avant de présenter les travaux de diverses classes voyons comment il semble se poser.*

Ceb.

Approche active des œuvres d'art

L'on est d'avis unanime qu'il faut, dès ses débuts scolaires, mettre l'enfant en contact avec un bon choix d'œuvres variées. Si la manière de présenter ces œuvres évolue au gré du développement des élèves, on peut relever qu'entre 10 et 15 ans, les occasions de regarder des photos de monuments, des reproductions de peintures, des moulages sont diverses, mais aussi viennent en renfort les unes des autres.

Pour mieux marquer leur valeur complémentaire respective, il convient d'abord de rappeler ici quelques-unes de leurs caractéristiques :

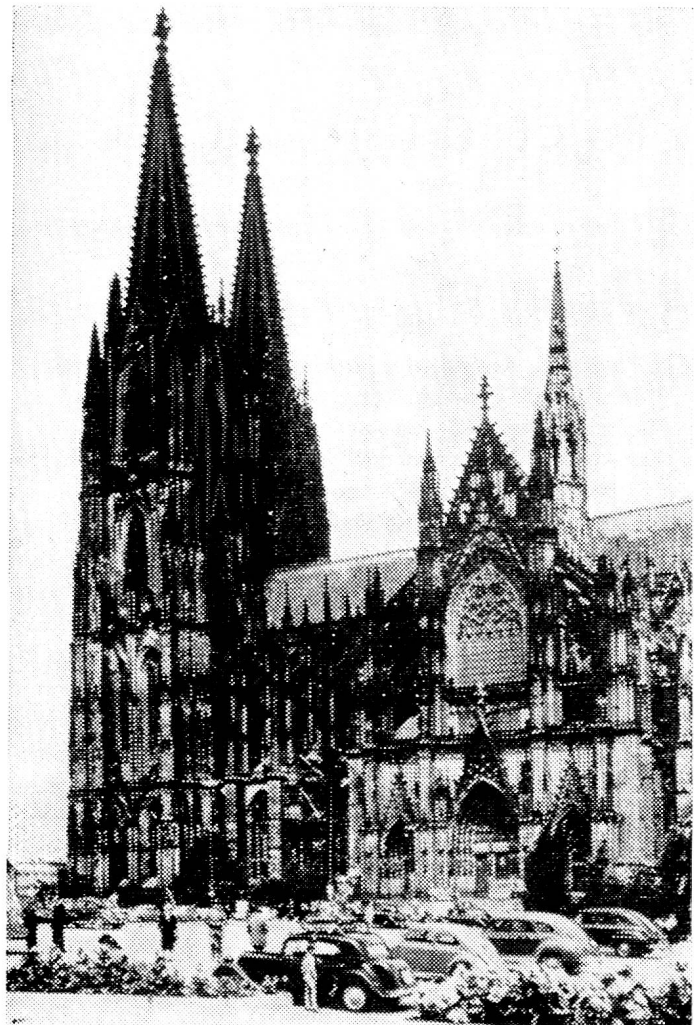


Fig. 1 La cathédrale de Cologne (chevet) Cliché dû à l'obligeance de M. l'Attaché de Presse près l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Berne.

I Aux murs des classes.

Les élèves ne regardent les reproductions que très superficiellement (combien même ne remarquent pas les changements !) ou seulement en fonction de l'anecdote. Exceptionnellement, l'enfant inattentif à la leçon présente se laissera-t-il accrocher, et une fois ou l'autre l'artiste qui l'a ainsi aidé à s'évader se l'attachera-t-il. Un commentaire devrait accompagner chaque renouvellement de l'exposition, mais il est rare que le maître de dessin puisse dans ce but courir de classe en classe.

II Dans les leçons d'histoire.

Possibilité de situer chronologiquement les œuvres et surtout de montrer l'artiste dans son milieu. Mais on ne s'y arrête guère à une appréciation esthétique et moins encore à un examen plastique. Cette remarque vaut aussi pour les « conférences » des élèves sur un artiste, ou pour les

exercices d'élocution devant des reproductions, exercices dans lesquels on se contente volontiers d'énumérer les détails matériels de la toile.

III A l'occasion des leçons de dessin.

Avant 15 ans, les élèves sont encore trop jeunes pour tirer grand profit de dessins répétés d'après le plâtre. Par contre des reproductions de peintures peuvent, à l'occasion, être utiles pour amorcer une leçon. Ou pour rappeler toute la liberté d'exécution qu'on leur accorde, soit dans la composition, soit dans la technique, soit dans la couleur ; pour dépanner certains d'entre eux au cours de leur travail ; enfin pour, après coup, récapituler quelques solutions possibles et montrer comment, anciennes ou contemporaines, elles justifient les diverses tentatives de la classe. Ce sera ici encore l'occasion de situer les œuvres dans leur contexte historique ou dans leur succession chronologique.

IV Histoire de l'art.

Ici encore il est trop tôt pour que nos élèves tirent vraiment profit d'une étude systématique : on préfère opérer par sondages portant sur quelques points conformes aux intérêts actuels des enfants (*cf. II*). En dernière année (9^e primaire, 4^e supérieure, 6^e secondaire), un résumé chronologique pourra enfin utilement lier en gerbe les éléments déjà glanés et quelques autres qui auront été négligés jusque là.

L'examen d'une œuvre d'art à la leçon de dessin est certainement celui qui capte le mieux l'intérêt de l'écopier parce qu'il apporte des réponses aux questions qui se présentent en cours de travail, parce que l'élève se sent alors très proche de l'artiste créateur. C'est pour tirer parti de cette situation que j'ai cherché dans cette direction une voie nouvelle, proposant ici à mes élèves de se mettre dans l'état d'architectes gothiques.

Projet d'une façade de cathédrale gothique

○ 7^{es} primaires mixtes (13-14 ans) — 1^{re} supérieure mixte (12-13 ans) — Vevey

○ 4-6 leçons de 2 heures.

○ Page de cahier quadrillé 4 mm. — Papier blanc 33×24 cm. Crayon No 2.

○ Photos de cathédrales gothiques, aussi grandes que possible (façades, détails des porches), p. ex. éd. Alpina ou affiches touristiques.

Qu'est-ce qui caractérise une façade de cathédrale gothique ? — non pas principalement l'arc brisé, les « fenêtres d'église » disent les enfants, mais certains rythmes créés par la disposition des divers éléments architecturaux. Nous verrons que les élèves y sont sensibles, et leurs dessins le prouvent.

Un examen des façades de Paris, Amiens, Bourges, Strasbourg, Cologne, Lausanne nous conduit à établir en commun un schéma sur papier quadrillé, schéma que l'on explique et complète par un plan très simple et une coupe parallèle à la façade. Ceci donnera aux élèves un vocabulaire suffisant pour la poursuite du travail

et sera un bon exercice de croquis à main levée. On soulignera bien que même un style aussi caractérisé permet beaucoup de variété et que, sous une apparente symétrie, existent des éléments très divers (comparer les porches, les deux clochers...), que chaque façade trahit des préoccupations différentes (division rectangulaire de celle de Paris plus rassurante que les innombrables verticales qui, à Reims, jaillissent de ces cavernes sombres formées par les porches surmontés de leurs gâbles s'épaulant les uns les autres ; tandis qu'à Cologne on s'attend à voir les flèches s'entrouvrir comme des bourgeons pleins d'une force mystérieuse et printanière). Il

n'est ni nécessaire, ni possible d'induire nos élèves dans une connaissance plus approfondie des détails. En les laissant broder d'après le schéma qu'ils ont relevé, on peut les voir recréer au moyen d'éléments souvent anti-gothiques une cathédrale d'inspiration bien gothique, que leur imagination soit débordante ou limitée. Faut-il déplorer ces anachronismes — que des « architectes spécialisés en art gothique » n'ont pas su éviter non plus — si par leur dessin, par leur participation active, nos élèves ont su retrouver des rythmes, un esprit qui restèrent parfois étrangers aux spécialistes dont il vient d'être question ? Le fait de réinventer oblige à s'attarder plus

longtemps et plus attentivement sur les documents disponibles, avec plus de profit que ne le permet un regard indécis. Remarquons encore que quelques élèves consciencieux n'ont voulu utiliser que des détails exacts : ils les ont servilement copiés, mais ont été incapables de les ordonner en une construction vivante.

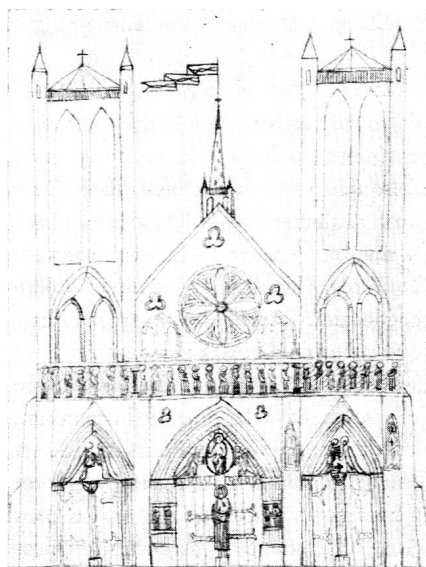


Fig. 2 Garçon, 13 ans.

Une structure statique, verticale et presque exclusivement symétrique, où ne s'animent que les personnages des tympans et de la frise, mais surtout, de manière inattendue, cette longue oriflamme à la flèche de la tour-lanterne.

Étapes du travail.

Nous consacrons la première leçon (120 mn.) à l'examen des photos de façades (uniquement), puis à l'établissement des trois croquis schématiques. C'est au début de la deuxième que l'on relève la nomenclature des principaux éléments architecturaux : porche, voussures, linteau, tympan... Une trentaine en tout.

C'est dans cette leçon encore que sur le papier à dessin l'on détermine trois bandes verticales approximativement de largeur égale. Quatre traits légers réservent à gauche et à droite l'emplacement des clochers, entre eux celui de la façade de la nef.

Il nous semblait logique de bâtir toute la façade étage par étage (les trois porches, le premier étage...) mais

les enfants se lassent à ce jeu-là et l'expérience nous fait préférer de construire, par petites étapes communes, mais de manière très libre, un clocher d'abord, ce qui exige environ deux heures et demie. On note au tout début une tendance à ne refaire que le schéma : c'est alors qu'il faut retenir la classe sur une voussure, sur les sculptures qui la décorent (photos de détails). Quelques enfants mordent au jeu d'inventer des statues et l'accrochage de la classe dépend de leur capacité d'imagination. Puis chacun travaille à son propre rythme pour le second clocher, terminant par la nef et la tour-lanterne qui exigeront aussi quelques explications complémentaires et des croquis au tableau. Pour la rose, p. ex. — A remarquer que nombreux sont les élèves dont le second clocher est plus somptueux, comme Chartres leur en offre un exemple.



Fig. 3 Garçon, 12 ans.

Composition beaucoup plus dynamique, dans laquelle l'incompréhension des nécessités architecturales (cf. : trumeaux des portails latéraux) s'efface devant le lyrisme de l'expression. D'autres dessins, comme celui-ci, sont conçus avec une verve un peu baroque qui n'est pas sans parenté avec celle de l'architecte espagnol Gaudí († 1926) dans son église inachevée de la Sagrada Familia à Barcelone.

Difficulté

La plus importante, celle de la perspective, est évitée par le fait que l'on dessine « en plan » ; mais certains élèves (les mêmes qui ne se débrouillent pas avec la perspective, les mêmes aussi qui un ou deux ans plus tard peineront avec les projections

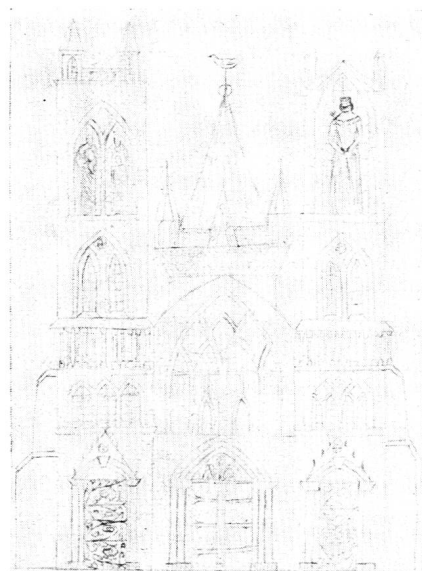


Fig. 4 Garçon, 12 ans.

Encore une construction d'allure plutôt classique. Dans la simplicité générale de sa conception, on s'attendait peu à la végétation désordonnée des peintures sur les vantaux des portes des bas-côtés ; il faut remarquer l'aspect très romain des deux évangelistes du clocher de gauche.

orthogonales en dessin technique — et également ceux qui travaillent rivés à une photo) ne savent pas s'en tenir à cette abstraction et à tout moment (base des pieds-droits, chapiteaux, p. ex.) envoient des fuyantes « au diable », si l'on n'y est attentif. Ils n'auront tout de même pas perdu leur temps, si le seul profit qu'ils tirent de cette leçon leur permet de progresser sur ce plan-là. Car ce sont en général les moins sensibles aux rythmes.

Après 14 ans, on obtient un travail plus minutieux, plus dépendant du modèle et moins sensible. L'élève préfère alors étudier un détail seulement, à plus grande échelle, les garçons usant volontiers de la plume à dessin (mais pas à spatule ! — sur papier lisse).

La cathédrale (gouaches)



- 2° garçons et 2° filles (11-12 ans) — Collège secondaire — Nyon.
- Gouaches Rebhan 6 godets, brosse No 12, pinceau No 8, papier concept 120 gr/m² 35 × 25 cm (ou feuillets d'albums de tapisserie.)
- Mêmes documents que ci-dessus, plus : N.-D. de Paris, d'Utrillo ; Chartres, de Corot ; Rouen, de Monet (3 × Skira) ; Cathédrale, d'Aizpuri (litho No 228, Guilde de la Gravure).
- 8-10 leçons de 45 mn.

Cet exercice a rencontré un succès remarquable et produit un très gros pourcentage de résultats excellents qui m'ont étonné par la variété des solutions proposées, par la densité des couleurs. L'usage de la gouache a écarté un certain formalisme toujours un peu apparent dans les dessins décrits plus haut ; il a aussi obligé les enfants à *modeller* en quelque sorte leur cathédrale, à la palper. Et la plupart des précisions un peu mièvres que nous avions vues ont fait place à des *Impressions* (cf. Claude Monet) d'un caractère monumental tout à fait en rapport avec le bâtiment qui les avait suggérées.

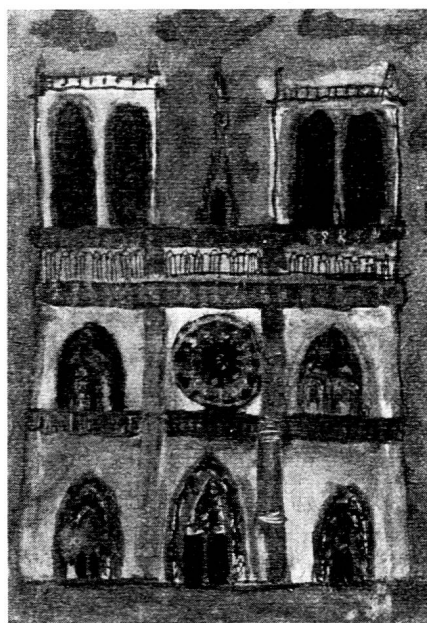


Fig. 5 Garçon, 11 ans.
Ciel menaçant d'un bleu intense, colline verte. La cathédrale bien assise dresse ses tours de soufre dans une atmosphère insolite.

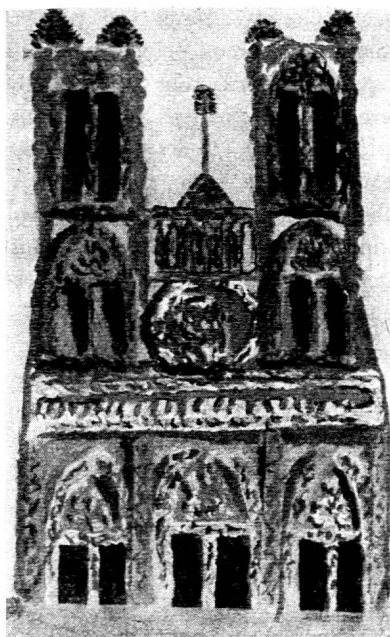


Fig. 6 Fille, 12 ans.
Ciel d'outremer rompu.
Construction élancée. Grande importance de la sculpture gris-rose bien modelée par une lumière de droite.

Etapes du travail.

La première leçon débute par la préparation de la feuille (3 bandes verticales) et l'examen des photos en noir : on étudie les cathédrales aussi bien intérieurement qu'extérieurement. Au cours de la deuxième leçon, l'on s'attarde à comparer les photos des façades de Chartres et de Paris avec leur interprétation par les peintres : on en conclut que l'on va préférer une peinture suggestive à un travail descriptif.

Troisième séance : choix et pose d'un ton à la brosse sur toute la façade de la cathédrale, d'un ton contrasté pour le ciel et au premier plan, de celui qui

exprimera le mieux le sol ; le choix des couleurs est absolument libre. C'est alors seulement que l'on commence à « meubler » cette surface en essayant de recréer le climat poétique, l'élan vers le ciel, la truculence propres aux populations moyenâgeuses.

Certains élèves jouent avec un dessin linéaire mené à la pointe du pinceau, combinant parfois couleurs claires et couleurs sombres pour mieux suggérer ombres et lumières. D'autres, au contraire, cherchent à suggérer les profondeurs des niches et des fenêtres, et travaillent dans une pâte plus picturale.

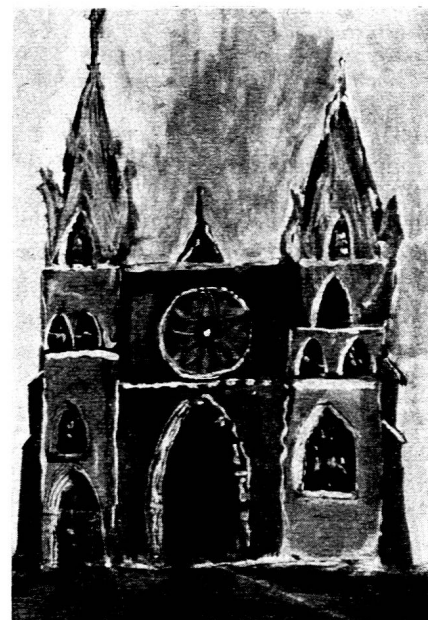


Fig. 7 Garçon, 11 ans.
L'une des quelques peintures nettement inspirées par Chartres plutôt que Paris. Bâtisse bleue élevée sur un sol pruneau et devant un ciel orangé.

CONCLUSION.

Certes ces deux exercices ne présentent les cathédrales gothiques à nos élèves que d'une manière partielle, et même d'un point de vue partial : on a, par exemple, presque complètement ignoré un élément primordial de leur architecture, la *voûte* d'ogive et les problèmes statiques qu'elle a résolus. Aborder ces problèmes en même temps que les questions qui nous préoccupaient alors aurait inutilement compliqué l'affaire et brouillé les pistes. Mais si nous nous sommes particulièrement arrêtés à la *composition* de la façade, nous n'en avons pour autant pas oublié que l'organisation interne d'un bâtiment se reflète (plus ou moins) à l'extérieur. La cathédrale gothique n'a pas failli à ce principe, et chaque fois que c'était utile, nous l'avons mentionné. Il serait vain de ne faire dépendre toute la connaissance artistique de nos élèves que de tels exercices : nous l'avons dit, ils complètent d'autres moyens d'information par une participation active de l'enfant. Il est d'ailleurs probable que la transposition du domaine archi-

tectural à une composition plane a été ici une condition favorable à leur réussite. Pour trouver une solution

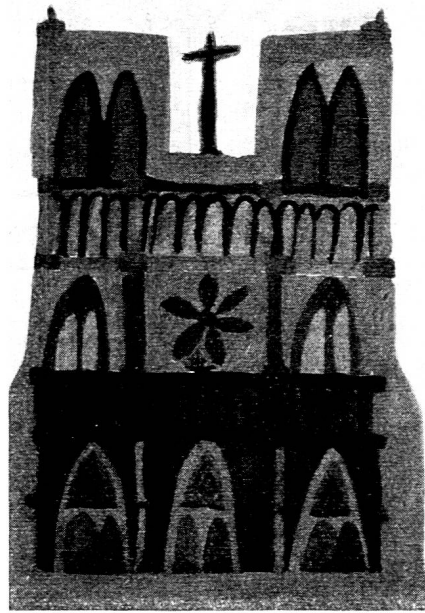
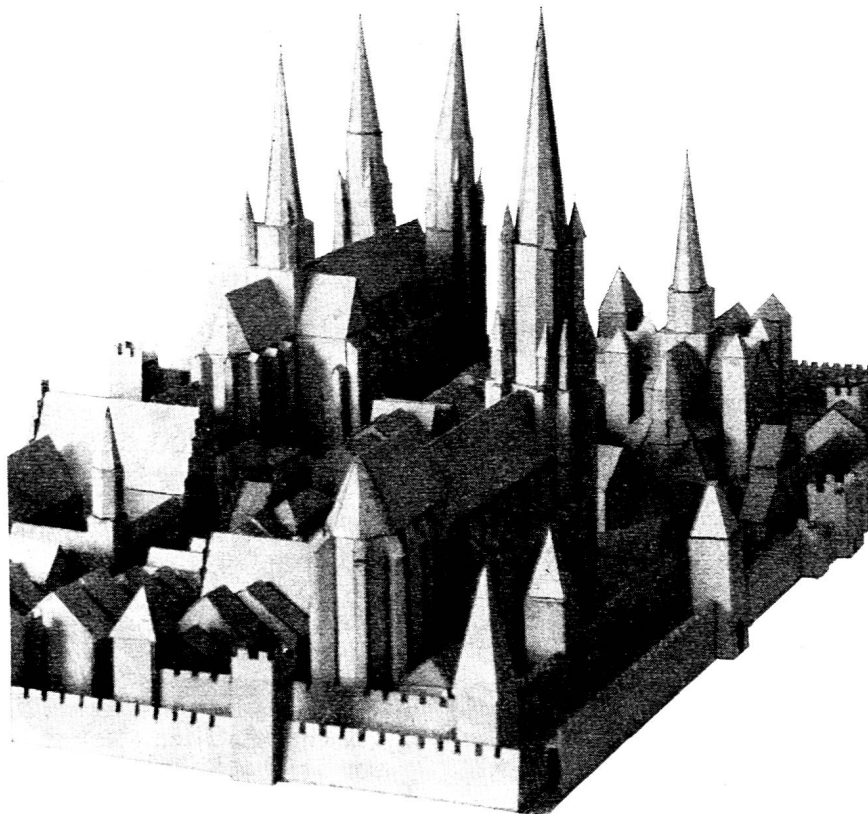


Fig. 8 Fille, 12 ans.
Ici, aucune suggestion de personnages ou d'autres sculptures. Le jeu des arcs se dessine en rouges, verts et bruns variés sur un fond de pierre jaune or et citron. Cette gamme « fauve » est encore accentuée par le ciel blanc.

équivalente à propos de peinture, il faudrait tout d'abord en exclure copie et pastiche (par ailleurs utiles aussi, à l'occasion). C.-E. Hausammann.

Fig. 9 Fille, 13 ans.

Vision nocturne : quelques taches de lumière blanche modèlent la façade claire trouée de noir. Fond bleu.



Le cartonnage

peut aussi être une occasion d'initiation artistique. Les simplifications auxquelles oblige le carton permettent utilement de concentrer l'attention de nos élèves sur les structures fondamentales des édifices. Ceb.

Fig. 10 Travail collectif, Progymnase de Berne.

Walter Schönholzer a fait édifier par ses élèves (13-14 ans) cette maquette en carton gris sur la base de plans et vues de cathédrales gothiques, église romane et autres bâtiments authentiques.

Les joies de la nature avec Telcolor!



Saisissez la nature sur le vif avec le film suisse en couleurs.

Les films inversibles Telcolor sont en vente chez les marchands photographes.

36 poses Fr. 16.—
20 poses Fr. 12.75

Diapositives montées gratuitement sous cache en carton, prêtes à la projection.

Telko
Société Anonyme
Fribourg/Suisse

Telcolor

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:

Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

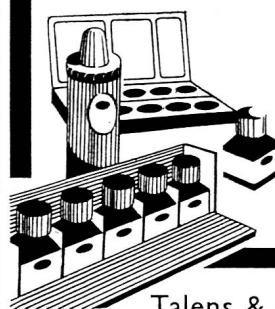
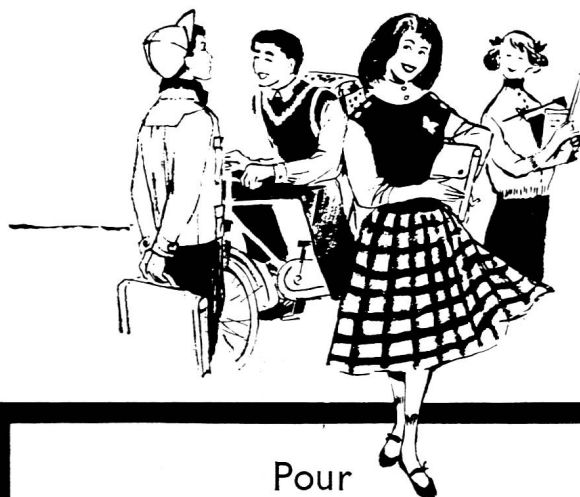
Celui qui fait de la PHOTOGRAPHIE
Toujours se souviendra
Et à l'avenir méditera
Sur les heures claires de sa VIE —

Appareils de grande classe
Travaux toujours soignés.

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**



Pour
la rentrée des
classes
boîtes de couleurs
pastels
encre de
Chine



Talens & Fils SA Olten

Nationale Suisse

B e r n e

J.A.

Montreux 1